

Le Mexique prête main-forte à Trump dans sa lutte contre l'immigration

PAR MARIE-PIA RIEUBLANC

ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 22 DÉCEMBRE 2018

En dépit des promesses du nouveau président Obrador, le Mexique se retrouve au centre du plan américain annoncé par Trump pour bloquer les migrants venus d'Amérique centrale : c'est là que devront rester toutes les personnes en attente d'un visa pour les États-Unis. À Tijuana, des milliers de migrants s'entassent déjà dans des camps, victimes de toutes les violences.

Mexico (Mexique), correspondance. - Ils sont bloqués à Tijuana depuis plus d'un mois. Aux portes de leur rêve américain. Plus de 3 000 migrants d'Amérique centrale qui ont traversé le Mexique en "caravanes" dans l'espoir de rejoindre les États-Unis pour y vivre et travailler, se retrouvent là à attendre, encore très loin de leur but.

Répartis entre un campement mis en place par les autorités mexicaines et des auberges tenues par des associations, ces exilés originaires du Guatemala, du Honduras et du Salvador fuient la violence et la pauvreté, et pour beaucoup, des menaces de mort. La plupart se sont inscrits, à l'entrée du point migratoire "El Chaparral", sur la liste d'attente des personnes souhaitant demander l'asile aux États-Unis. Celle-ci est passée de 1 800 à 5 000 noms depuis **notre reportage du 20 novembre**. Au rythme de 200

cas traités par semaine, chacun sait qu'il lui faudra attendre plusieurs mois avant de pouvoir entamer son processus de demande d'asile aux États-Unis.



Enni, devant le mur matérialisant la frontière entre le Mexique et les États-Unis. © Marie-Pia Rieublanc

C'est avec une immense déception que les migrants et les défenseurs qui les accompagnent ont donc appris, jeudi 20 décembre, la mise en place du plan « Rester au Mexique » (*Remain in Mexico*) du gouvernement américain. La secrétaire à la sécurité intérieure américaine Kirstjen Nielsen l'a présenté comme « *une action historique pour faire face à la crise de l'immigration illégale* » aux États-Unis.

Désormais, toute personne non mexicaine entrée sans autorisation aux États-Unis depuis le Mexique, et désireuse d'y obtenir le droit d'asile, devra retourner au sud de la frontière après s'être entretenue avec les autorités migratoires américaines et avoir reçu une notification pour comparaître devant un tribunal. C'est au Mexique qu'il lui faudra attendre l'audience. Le délai est de deux ans en moyenne, et peut aller jusqu'à cinq ans.

« *C'est une très mauvaise nouvelle, une très mauvaise décision qui montre que le gouvernement des États-Unis ne comprend absolument pas que les personnes qui sollicitent l'asile le font parce qu'elles se savent en danger. Si elles le font aux États-Unis c'est parce que c'est là qu'elles se sentent en sécurité, et non pas au Mexique, où 95 % des crimes ne sont pas condamnés* », s'indigne Hugo Castro, directeur de l'organisation non gouvernementale Les Anges de la frontière à Tijuana. « *De plus, le Mexique est très perméable, les groupes criminels y pénètrent très facilement, il n'y a pas l'infrastructure nécessaire pour les protéger et ils pourraient finir assassinés* », ajoute le défenseur des droits humains qui accompagne les migrants de Tijuana.

Une crainte plus que fondée. Deux adolescents honduriens faisant partie des caravanes y ont été assassinés la semaine dernière, dans le cadre d'une extorsion, selon les premiers éléments de l'enquête. Tijuana est classée cinquième ville la plus dangereuse du monde, en raison de son taux d'homicides, selon l'association mexicaine Conseil citoyen pour la sécurité publique et la justice pénale.

Le plan *Remain in Mexico* consiste à activer une mesure qui en réalité existe déjà dans la loi américaine sur l'immigration et la nationalité. Celle-ci autorise à renvoyer dans un pays « limitrophe » un étranger arrivé sans autorisation. Mais elle n'avait jamais été mise en œuvre jusqu'ici, car jugée contraire à certains textes internationaux. La Convention de Genève de 1951 sur le statut des réfugiés, notamment, instaure le principe du non-refoulement d'*« un réfugié dans un territoire où sa vie ou sa liberté serait menacée »*.

Pour prouver que le Mexique est un pays sûr pour les demandeurs d'asile se trouvant sur son territoire, le secrétariat des relations extérieures mexicain a énuméré en conférence de presse, quelques heures après l'annonce de Kirstjen Nielsen, les mesures qui seraient prises par le gouvernement mexicain pour assurer le respect des droits humains des demandeurs d'asile transférés par les États-Unis vers le Mexique : des visas pour raisons humanitaires leur seront octroyés ; ils pourront solliciter un permis de travail ; enfin, ils se verront offrir « *l'accès sans interférence à l'information et aux services légaux* » nécessaires dans leur démarche de demande d'asile.

En revanche, aucun détail n'a été donné sur les conditions concrètes de l'accueil de ces personnes au Mexique : seront-elles placées dans des auberges ou en détention ? Pas de réponse pour l'instant. Dans une communication, l'institut national migratoire a dit craindre de pas avoir « *la capacité ni d'accueil ni juridique* ». Le nombre de demandes d'asile s'élève déjà à 28 000 sur tout le territoire.

Le plan *Remain in Mexico* était en préparation depuis un moment : il fait partie des diverses négociations que mènent le gouvernement de Trump et le nouveau président mexicain Andrés Manuel López Obrador

(dit « AMLO »), élu le 1^{er} juillet 2018 et officiellement entré dans ses fonctions le 1^{er} décembre, au sujet de la migration.

Mais le gouvernement de la « quatrième transformation » du Mexique – AMLO assimile son mandat présidentiel de six ans à un changement de régime, le quatrième de l'histoire mexicaine –, qui a promis d'aligner toutes ses politiques sur le respect des droits de l'homme, a du mal à assumer ce plan. Lorsque Trump l'avait annoncé sur Twitter de façon encore non officielle fin novembre, et que le *Washington Post* avait cité la secrétaire du gouvernement mexicain Olga Sanchez Cordero qui confirmait l'information, cette dernière s'était ensuite rétractée.

Même chose cette semaine : vendredi, lors de sa conférence de presse présidentielle quotidienne, le chef de l'État et son secrétaire des relations extérieures ont fait mine d'avoir été pris par surprise par l'initiative américaine, pour éviter les critiques. « *Nous souhaitons maintenir une relation d'entente et d'amitié avec le gouvernement des États-Unis et en même temps défendre les principes de la politique extérieure mexicaine, c'est-à-dire défendre les droits humains et chercher à tout moment à protéger les migrants* », a déclaré AMLO, promettant de donner plus de détails lundi après s'être informé auprès de Washington.



Arrivée de la « caravane » des migrants en octobre à Mexico. © Isaac Guzman

« *L'importance de maintenir de bonnes relations avec le gouvernement de Trump, au-delà de la ratification du T-MEC [la nouvelle version de l'ALENA, traité commercial négocié entre le Mexique, le Canada et les États-Unis – ndlr], est liée aux marchés financiers* », analyse Laura Carlsen, directrice du programme pour les Amériques du Centre de politique internationale.

« S'il y a des frictions avec le pays qui abrite 80 % du commerce extérieur du Mexique, alors la bourse chute, le peso aussi. La spéculation financière constitue un pouvoir invisible capable de contraindre le gouvernement à entrer en contradiction avec son propre discours. »

La petite victoire du gouvernement est d'avoir évité que le Mexique ne devienne le « pays tiers sûr » des États-Unis, malgré l'insistance de Trump. Dans ce cas, le Mexique aurait dû recevoir systématiquement toutes les demandes d'asile qui arrivent sur le sol américain. AMLO n'aurait pas manqué d'essuyer de lourdes critiques concernant la souveraineté nationale du pays. « *Même s'il ne s'agit pas de la politique du “tiers pays sûr”, c'est une véritable trahison envers les personnes migrantes et demandeuses d'asile. Cela confirme ce que l'on craignait : qu'AMLO est en train de vendre les droits humains des migrants aux États-Unis contre quelques pièces de monnaie* », remarque Laura Carlsen.

Parmi ces quelques « pièces de monnaie », il y a la promesse de l'administration Trump d'un investissement public-privé de 5,8 milliards de dollars pour « développer » les trois pays du « triangle du nord » de l'Amérique centrale, et un autre de 2 milliards pour le sud-est mexicain, autre pan des négociations bilatérales sur la migration.

« Cela implique de faire face au phénomène migratoire en traitant les causes : les migrants ne quittent pas leur communauté et leur famille pour rien, ils le font par nécessité. Mais si on leur apporte le bien-être, on pourra résoudre le problème de la migration forcée », avait déclaré AMLO mardi, oubliant au passage que la migration forcée n'est pas toujours économique et que de très nombreux migrants d'Amérique centrale fuient leur terre natale pour échapper à des menaces de mort ou d'autres actes violents.

Ce plan d'investissement n'avait pas été promu lors de la présentation en début de semaine de la nouvelle politique migratoire du gouvernement AMLO. Les annonces officielles n'incluaient pas le programme « Rester au Mexique » mais exprimaient déjà l'intention du Mexique de consolider son rôle de tampon migratoire, à travers l'octroi de plus de visas humanitaires et de permis de travail sur le territoire mexicain, en même temps qu'un coup de pouce aux « retours volontaires » aux pays d'origine. À Tijuana, déjà, les retours vont bon train : plus de mille migrants des « caravanes » d'Amérique centrale sont rentrés dans leur pays d'origine, soit dans le cadre d'un retour volontaire, soit d'une déportation.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.